COMMUNIQUE FA

Depuis que C'Midy est entré en vigueur, comme nous vous l'avions déjà expliqué, certains de vos droits de Fonctionnaire ne peuvent être respectés.

En effet, alors que toutes et tous pensiez que C'Midy était une société INDEPENDANTE … vous avez eu l'énorme surprise de constater que le « mode » SODEXO vous était imposé ou tout du moins les tentatives se ressemblent et se succèdent

CE N'EST PLUS ACCEPTABLE !!!

SODEXO par ci, SODEXO par là…. Et vous voilà dans le monde du secteur « privé » !! Au département, vous avez toutes et tous connu la représentation syndicale…. Depuis 2019 :

QUI s'est préoccupé de votre situation ??

QUI s'est préoccupé du respect de vos droits de Fonctionnaire Territorial ??

QUI jour après jour vous a accompagner pendant la période de confinement ???

PRIVE d'élections professionnelles en 2019, la FA a assigné SODEXO Ile de France au tribunal.

VOS DROITS N'ONT PAS DE PRIX POUR LA FA et c'est donc plusieurs milliers d'euro de frais de justice que nous avons engagé pour vous !!

VOUS N'ETES PAS SEUL(E) !!

Automne2021 ….. viendra l'heure des bilans tant celui du Département que celui de C'midy

LA FA SERA AUSSI A CE RDV ….

ET VOUS L'ACCOMPAGNEREZ !!!